

Assemblée générale



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2018

Samedi 16 juin 2018, 14h, à Fribourg

Introduction

Le président, Monsieur Jacques Eschmann, ouvre la séance en présence de 26 membres qui sont chaleureusement remerciés. Il salue Madame Ursula Schneider Schüttel, présidente de Pro Natura et Conseillère nationale, Monsieur Claude Heckly, président du CAS Gruyère, Monsieur Savio Michellod, président de l'ATE Fribourg, Monsieur Nicolas Pasquier, député, et Monsieur Hans-Ruedi-Völkle, président de la SFSN. De nombreux membres et invités se sont excusés.

1 Election des scrutateurs

Sont nommés : Nicolas Aeschbacher, Christian Vaucher.

2 Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'AG 2017

Le président présente l'ordre du jour tel qu'envoyé aux membres dans les délais conformes aux statuts. **Soumis au vote, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.**

Il est précisé que suite à la partie officielle, le diaporama *Jura, de combes en crêts* sera présenté par Benoît Renevey et qu'un apéritif sera offert au Jardin Botanique.

Le président rappelle que le procès-verbal (PV) de l'Assemblée générale (AG) 2017 a été mis à disposition des membres sur le site internet au moment de l'invitation. Il remercie son rédacteur. Aucune remarque n'étant formulée, **le PV de l'AG 2017 est approuvé à l'unanimité.**

3 Rapport d'activité du président et des chargés d'affaires

Le président met en avant le travail réalisé par la section dans le cadre de la consultation publique de la révision du Plan directeur cantonal. Les ONG de protection de la nature ont fait savoir leur doléances et revendications à ce sujet. Un très grand nombre de projet en matière d'infrastructures, d'énergie, de tourisme et de loisirs est prévu, mais presque rien concernant la protection de la nature.

Le président rappelle que toutes les autres activités ont été présentées dans le rapport annuel et propose une discussion à la fin de ce point de l'ordre du jour en cas de question. Il préfère en effet donner du temps à une étude qui éclaire le passé et jette les bases du futur dans un domaine crucial pour la protection de la nature et du paysage dans notre canton, à savoir les boisements hors forêt, autrement dit les haies et les arbres isolés.

Jacques Studer, membre du comité et co-auteur de l'étude, présente à l'assemblée la démarche et les résultats du travail. Ceux-ci montrent qu'en moyenne, entre 1993 et 2013, les arbres ont diminué de 25% et les haies de 2.5% en zone agricole sur le Plateau fribourgeois. L'étude a également évalué la protection des boisements par le biais des Plans d'aménagement locaux et constaté à la fois que des boisements importants n'étaient pas inventoriés et que des boisements inventoriés ont été supprimés. Cela démontre que les inventaires des boisements dans les PAL ne sont pas un instrument de protection assez efficace.

L'étude a également brièvement évalué l'application de la nouvelle Loi cantonale de protection de la nature suite à son entrée en vigueur en 2014. Son application s'avère être insatisfaisante à plusieurs égards : elle ne distingue pas suffisamment l'importance écologique des boisements, n'est pas assez exigeante concernant la justification d'une demande d'abattage et les mesures de compensation, et donne lieu à des procédures administratives longues mais peu efficaces pour la protection des boisements avec une importance écologique. Par ailleurs, l'Etat et les communes ne respectent pas leur devoir d'exemplarité par rapport à la protection de la nature.

Le président informe que Pro Natura est intervenu auprès de l'Etat concernant cette thématique et va continuer son action à ce sujet.

Une question est posée concernant la protection des arbres et des haies en Ville de Fribourg sur un terrain privé. Il est répondu que ces boisements sont normalement protégés, mais que face à la nécessité de densifier une pesée d'intérêt en faveur de l'urbanisation est réalisée.

4 Rapport du groupe Jeunes + Nature

Sylvie Rotzetter, responsable du groupe J + N, présente les activités du groupe qui a réalisé 6 sorties sur l'année 2017. Elle mentionne l'animation Urban gardening réalisée dans le cadre de la Fête de la nature et la présence au Marché Bio. En tout 90 enfants ont pris part aux activités 2017.

En conclusion à ces rapports d'activités, le président remercie tous les acteurs et actrices de l'association : les collaborateurs, les moniteurs du groupe J + N, tous les autres bénévoles ainsi que les membres du comité.

L'assemblée ne formulant pas de questions au sujet des rapports d'activités, ceux-ci sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

5 Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes et du budget

Luca Maillard (LM), chargé d'affaires de la section, rappelle que les comptes 2017 ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la section dès leur révision effectuée (document annexé au présent PV).

Les postes comptables présentant de grandes différences avec le budget sont expliqués. Il s'agit notamment des charges et financement des projets, qui sont présentés en détail. Après amortissements, le bénéfice annuel se monte à 4056.71 CHF et le capital propre passe à 221'116.03 CHF. L'actif et le passif total se monte à 320'802.93 CHF.

Le budget 2017 est présenté en mettant en évidence les différences avec les comptes 2017. Les charges pour projets sont notablement plus élevées, mais leur financement également. Les charges de personnel aussi, suite à l'augmentation du taux d'activités du personnel de la section. Le budget prévoit un déficit de 48'680.- CHF.

Le président présente le rapport de l'organe de révision Fid-Conseil SA qui indique "ne pas avoir rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts". Il le met à disposition de l'assemblée.

Une question est posée sur la composition du personnel de l'association. Il lui est répondu que 3 employés sont engagés par l'association et que cela représente un taux d'activité de 1.75 équivalent plein-temps.

Soumis au vote, les comptes et le budget sont acceptés à l'unanimité.

6 Nomination formelle de l'organe de contrôle

Le président met au vote la nomination de Fid-Conseil SA pour la révision des comptes 2018.

La nomination de Fid-Conseil est acceptée à l'unanimité.

7 Elections et démissions

Comité

Le président informe du départ de Christine Rast du comité et la remercie vivement.

Plusieurs personnes se sont intéressées durant cette année à travailler au sein du comité. Elles ont participé aux séances et deux d'entre elles se sont décidées pour intégrer l'équipe. Il s'agit de Nicolas Aeschbacher et de Jérémy Gonthier.

L'assemblée approuve la nomination de Nicolas Aeschbacher et de Jérémy Gonthier à l'unanimité.

L'année 2018 n'étant pas une année de renouvellement de toutes les instances, il n'y a pas lieu de réélire les membres actuels du comité. Pour rappel, les personnes suivantes sont membres du comité : Emanuel Egger, Jacques Eschmann, Charlotte Fisler, Catherine Pfister, Sandra Renevey, Jacques Studer.

Présidence

Jacques Eschmann rappelle qu'il avait accepté de prolonger une dernière année son engagement comme président. C'est aujourd'hui avec plaisir qu'il informe qu'une personne s'est portée candidate à la présidence. Il s'agit de Marc Vonlanthen, physicien et Conseiller général à la Ville de Fribourg. Celui-ci présente brièvement ses motivations à prendre cette nouvelle fonction.

L'assemblée approuve la nomination de Marc Vonlanthen au poste de président par acclamation.

Conseil des délégués

Le président informe du retrait de Sandra Renevey et de lui-même du poste de délégué. Le comité propose d'élire Jacques Studer et Marc Vonlanthen comme titulaires et Emanuel Egger et Charlotte Fisler comme suppléants.

L'assemblée approuve la nomination des nouveaux délégué-e-s à l'unanimité.

8 Divers

Aucune demande particulière n'étant parvenue au comité, le président ouvre le point des divers et donne la parole à l'assemblée.

Une question est posée concernant la durée de la présidence de Jacques Eschmann. Celui-ci répond avoir effectué 17 années d'engagement bénévole à ce poste.

L'assemblée ne formulant pas d'autres demandes, la séance est levée à 15h15.

Pour le PV : Luca Maillard, chargé d'affaires